

ON JETTE, ET ENSUITE...

[en Limousin]



CHIFFRES CLÉS

ÉDITO

Sous l'action conjuguée de l'expansion démographique et de l'épuisement des stocks de ressources fossiles, les territoires non artificialisés vont subir une sollicitation croissante pour produire en volumes importants tout ce dont nous avons besoin sous forme de matières premières renouvelables : alimentation, chauffage, transport, construction, habillement.

Notre globe terrestre ne dispose que de 1,9 hectares de terres émergées par habitant. Les espaces vierges à coloniser ayant disparu sur notre planète, toute stérilisation d'une partie du territoire par artificialisation, dépôt de produits polluants, incident ou catastrophe environnementale, se traduira dorénavant par une augmentation de la pression sur le territoire restant en solde.

La réduction des marges de liberté quant à la gestion du territoire oblige à reconsidérer certains principes qui prévalaient lorsque plus de choix semblaient possibles. A l'avenir, les maître-mots de la gestion des territoires seront : sobriété et efficacité.

La sobriété et l'efficacité dans la gestion des matières premières amènent à la réduction des flux et à l'augmentation des phénomènes de recyclage : le recyclage par l'environnement lui-même grâce à une bonne gestion des matières organiques, et le recyclage par le travail de l'homme.

Qu'il s'agisse de régénération des matériaux ou de réemploi des objets, l'avenir de l'économie est à la circulation des biens et du travail, qui s'oppose à l'économie de cueillette où l'on se contente d'exploiter les matières premières, rejetées ensuite dans la troposphère et l'atmosphère. Une fois récoltées, les ressources fossiles ne repoussent pas.

Le Limousin s'équipe pour cette économie circulaire. Voici un état de la situation : l'organisation des collectivités pour répondre à ce grand défi, les équipements déjà en place, les initiatives locales pour le réemploi, la réalité des chiffres.

Bonne lecture

Hugues LAULIAC
Directeur Régional Limousin



SOMMAIRE

	TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">• Intercommunalité [4 - 5]• Equipements [6 - 7]
	PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none">• Prévention de la production des déchets [8]• Coûts et financement [9]
	COLLECTE	<ul style="list-style-type: none">• Déchets ménagers et assimilés [10]• Collectes sélectives [11]• Déchèteries [12]
	VALORISATION	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation et recyclage [13]• Structures du réemploi [14]
	TRAITEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Incinération et stockage [15]• Production de chaleur et d'électricité par incinération [15]
	Contacts et informations pratiques	[16]

GLOSSAIRE

CS : Collecte Sélective
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND : Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux
ITOM : Installations de Traitement des Ordures Ménagères
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REOMi : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
REP : Responsabilité Élargie du Producteur
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations et Objectifs Multiples
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative



Territoire

• Intercommunalité

743

communes adhérentes
à une intercommunalité
en Limousin

Acteurs essentiels, les collectivités locales doivent mettre en œuvre et faire évoluer la gestion des déchets dont elles ont la responsabilité. Elles jouent un rôle important pour fédérer les acteurs locaux et intégrer la politique « déchets » dans d'autres politiques du territoire.

57

EPCI *

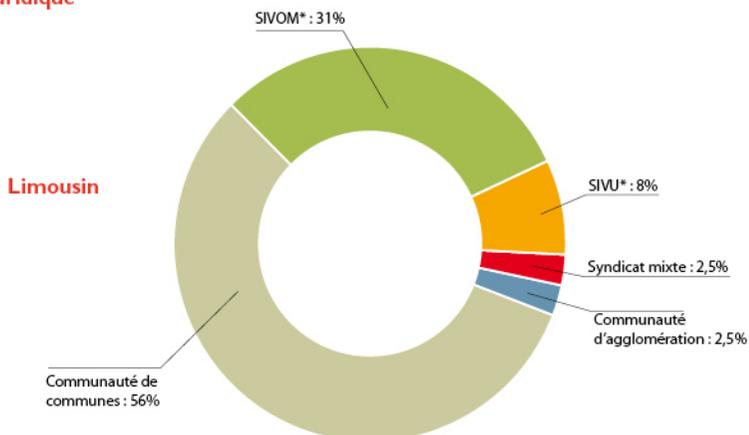
Collecte des ordures ménagères, collecte sélective, traitement... les collectivités peuvent déléguer ces compétences à des intercommunalités : syndicats, communautés de communes, agglomérations...

4

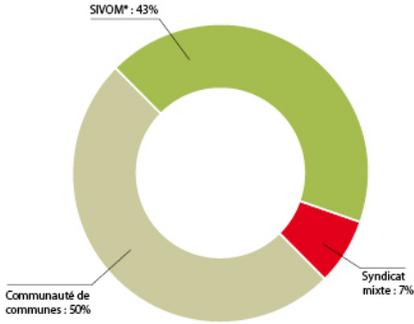
communes
indépendantes

	N° total de communes	Population totale adhérente	N° de structures intercommunales	N° total de communes adhérentes	Taux de regroupement des communes (%)	N° de communes en moyenne par structure intercommunale	Population moyenne par structure intercommunale
Limousin	747	741 785	57	743	99	13	12 985
Corrèze	286	243 352	15	279	98	19	16 059
Creuse	260	123 584	22	258	99	12	5 562
Haute-Vienne	201	374 849	20	201	100	10	18 742

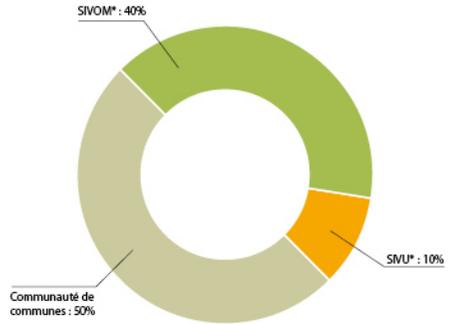
Répartition des structures intercommunales exerçant la compétence collecte OMR* selon leur nature juridique



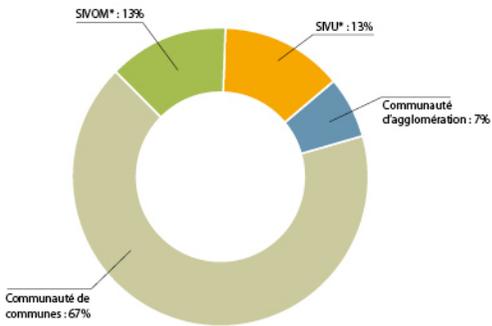
Corrèze



Creuse



Haute-Vienne



Nombre d'EPCI * par type de compétence

	Collecte OMR	Collecte sélective	Déchèteries	Traitement
Limousin	39	33	35	19
Corrèze	10	11	10	2
Creuse	14	14	9	12
Haute-Vienne	15	8	16	5



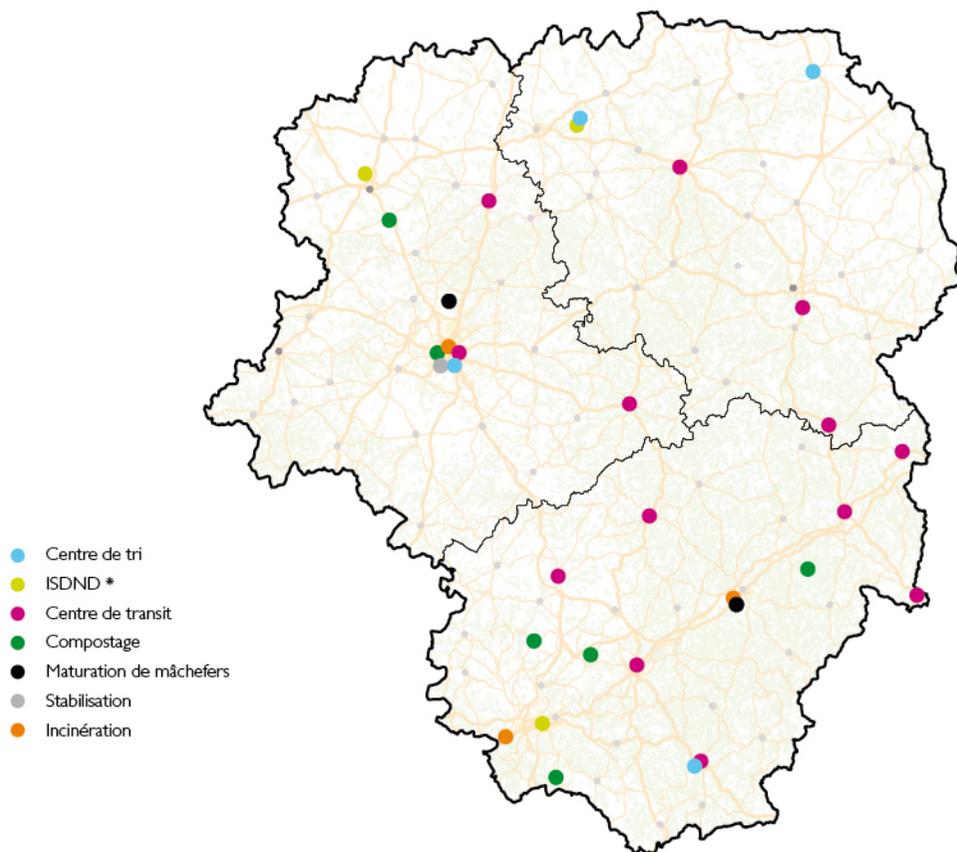
• Équipements

461 163

tonnes de déchets
 entrant au total dans
 les unités de traitement

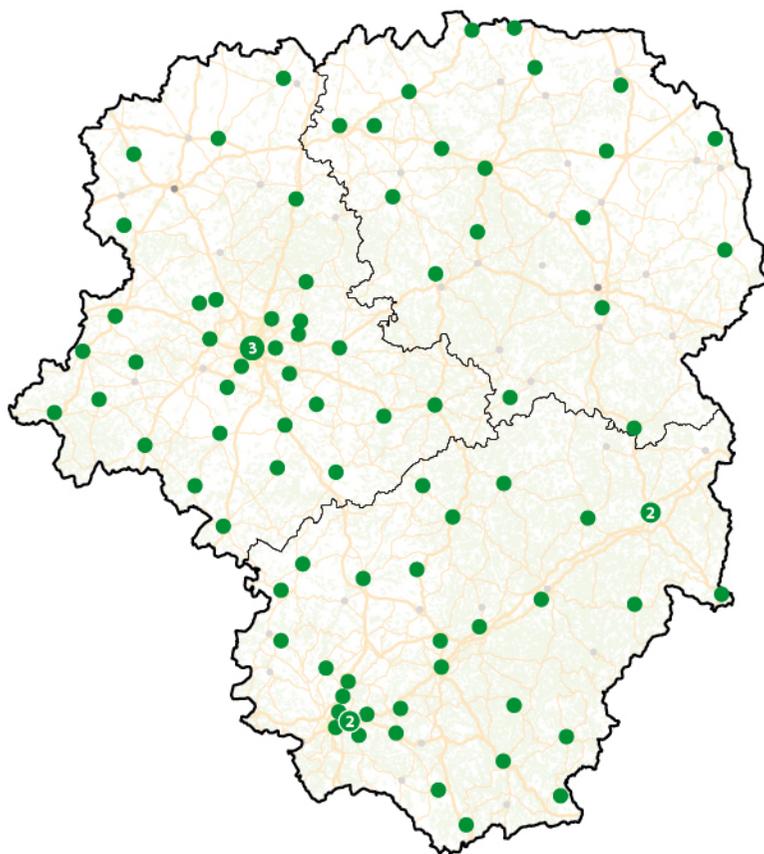
Les déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire sont aiguillés en fonction de leur nature vers des unités de tri, de valorisation et de traitement spécifiques : centre de tri, plateformes de compostage, usine d'incinération, centres de stockage et unités de démantèlement et de recyclage.

Équipements de tri et de traitement



Carte des déchèteries accessibles aux particuliers en Limousin

Liste et coordonnées complètes disponibles sur www.sinoe.org, rubrique «Déchets ménagers».



88

déchèteries en Limousin

174

kg/hab/an de déchets collectés en déchèteries

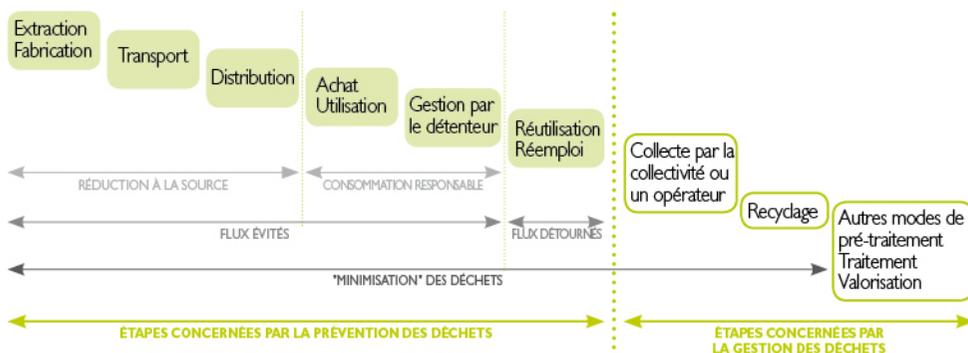
Prévention



• Prévention de la production des déchets

268 kg/hab/an
 d'OMR*

Réduire les déchets ménagers représente une importante source d'économies de matières premières. Les emballages, les produits que nous consommons en masse sont souvent issus du pétrole. Les minerais précieux qui se trouvent dans les nouvelles technologies sont autant de ressources épuisables qu'il faut gérer avec soin. La réduction des ordures ménagères constitue donc un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie.



Depuis le 1^{er} janvier 2012 les collectivités ont l'obligation de mettre en œuvre un programme local de prévention.

	Nom	Population couverte
Limousin		90%
Corrèze	Tulle'Agglo Sirtom de Brive	69%
Creuse	Syndicat Intercommunal d'Équipement Rural de La Souterraine Syndicat Mixte d'Études 23	100%
Haute-Vienne	Limoges Métropole Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de la Haute-Vienne	100%

Zoom sur...

Le compostage représente

13%

des déchets traités ainsi que le premier geste de prévention.



• Coûts et financement

L'ADEME met à disposition des modules de formation et de mise en œuvre d'outils de comptabilité spécifiques à la gestion des déchets : la comptabilité analytique Comptacoût et la Matrice des coûts, suivant le référentiel national. Informations complètes sur www.sinoe.org rubrique "coûts".

	OMR*	Verre	CS*	Déchets des déchèteries	Déchets des collectivités	TOTAL
Coût aidé par tonne (€)	197	42	194	220	98	165
Coût aidé par habitant (€)	48	1	11	17	1	79
Dépenses totales (M€)	36,5	0,8	8,7	12,9	0,4	59,3
Poids dans la facture	61%	1%	15%	22%	1%	100%

Coût aidé : coût restant à la charge des collectivités après la vente de matériaux à recycler

Le financement et la tarification incitative

	REOM*	TEOM*
Nombre de collectivités	11	34
% des EPCI*	24%	76%

Territoires engagés dans une tarification incitative

◆ Territoires en phase de mise en œuvre :

Communauté de communes de la vallée de la Gorre
mise en œuvre en 2011

Communauté de communes des Monts de Châlus
mise en œuvre 2013-2014

SIRTOM de la Région de Brive
mise en œuvre de la TEOM* au 1^{er} janvier 2013 (expérimentation nationale)

◆ + 6 territoires en phase d'étude :

Communauté de communes du Haut Limousin

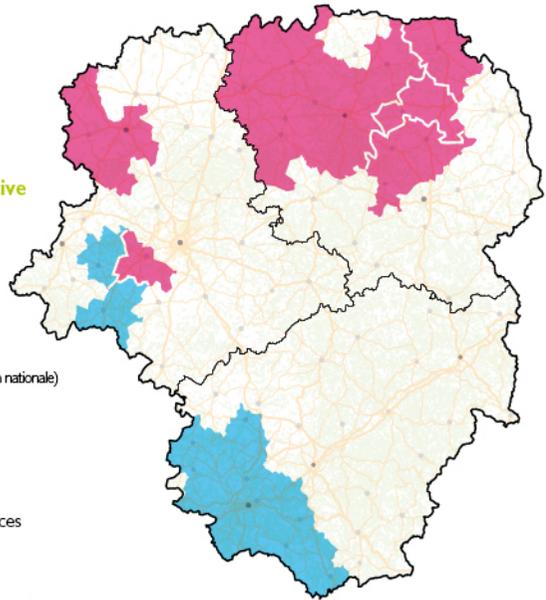
Communauté de communes du Val de Vienne

Communauté de communes du Carrefour des 4 provinces

Communauté de communes de Boussac

SICTOM de Chénérailles

Syndicat Intercommunal d'Équipement Rural de La Souterraine



Coûts et emploi

80€ par habitant et par an

604 emplois directs

Collecte



Les tendances 2005-2009 montrent une forte progression de l'apport des déchets en déchèterie (+46%), principalement de déchets verts et d'encombrants. Une baisse de 10% des OMR* collectés est à noter sur la même période, en relation avec la mise en place de nouvelles consignes de tri et des filières REP*.

• Déchets ménagers et assimilés

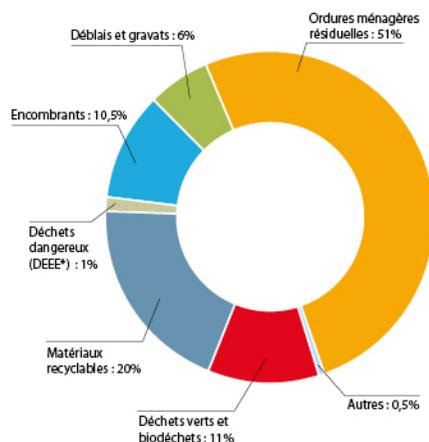
Tonnages par département

	2005	2007	2009	Variation (%) 2005-2009	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	372 617	386 251	389 129	+ 4,43	524
Corrèze	126 090	132 203	136 114	+ 7,95	559
Creuse	63 958	67 049	61 335	- 4,10	496
Haute-Vienne	182 570	186 998	191 678	+ 4,99	511

Tonnages par type de collecte

	2005	2007	2009	Variation (%) 2005-2009
TOTAL	372 617	386 251	389 129	+ 4,4
Collecte OMR*	223 417	213 947	199 005	- 10,9
Collectes sélectives	61 421	663 238	61 211	- 0,3
Déchèterie	87 779	109 066	128 913	+ 46,9

Répartition des DMA* collectés par types de déchets



Taux de collecte (kg/hab/an)

	DMA*	OMR*	Collecte sélective	Déchèterie
Limousin	524	268	82	174
Corrèze	559	305	61	193
Creuse	496	252	90	154
Haute-Vienne	511	249	93	168



• Les collectes sélectives

Verre

	Population totale desservie	Taux de couverture de la population (%)	Tonnage collecté	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	763 216	100	23 021	31
Corrèze	243 997	100	6 685	27
Creuse	123 585	100	4 356	35
Haute-Vienne	395 634	100	11 979	32

Emballages journaux magazines

	Population totale desservie	Taux de couverture de la population (%)	Tonnage collecté	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	748 477	100	35 256	49
Corrèze	229 258	94	7 551	31
Creuse	123 585	100	6 348	51
Haute-Vienne	395 634	100	22 358	60

Encombrants

	Population totale desservie	Taux de couverture de la population (%)	Tonnage collecté	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	172 919	23	1 505	2
Corrèze	29 933	12	225	0,9
Creuse	16 272	13	423	3
Haute-Vienne	126 713	34	858	2

Biodéchets

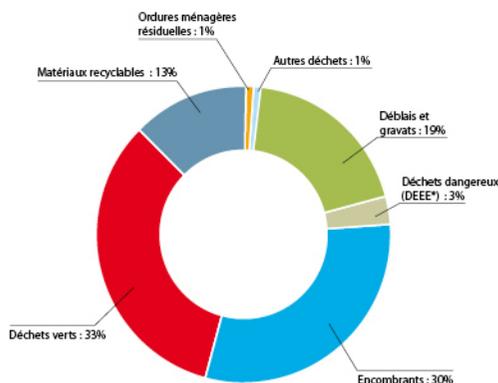
	Population totale desservie	Taux de couverture de la population (%)	Tonnage collecté	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	33 805	5	428	0,6
Corrèze	33 805	14	428	1,8

• Les déchèteries

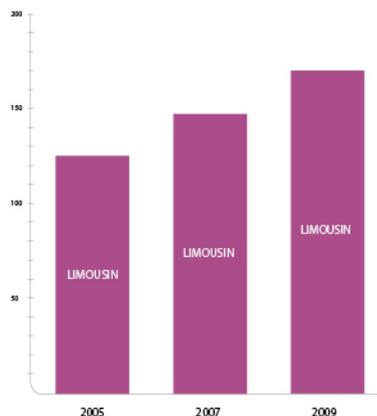
Tonnages par types de déchets

	Déchets dangereux	Matériaux recyclables	Déchets verts	Encombrants	DEEE*	Déblais et gravats	Autres déchets	TOTAL
Limousin	1 019	16 536	42 741	39 242	3 845	24 492	1 038	128 913
Corrèze	201	7 049	13 781	14 403	778	10 689	3	46 903
Creuse	313	2 952	4 001	5 010	1 068	4 691	1 035	19 069
Haute-Vienne	505	6 535	24 959	19 829	2 000	9 112		62 940

Répartition des déchets collectés en déchèterie par type de déchets



Taux de déchets collectés en déchèterie (kg/habitant)



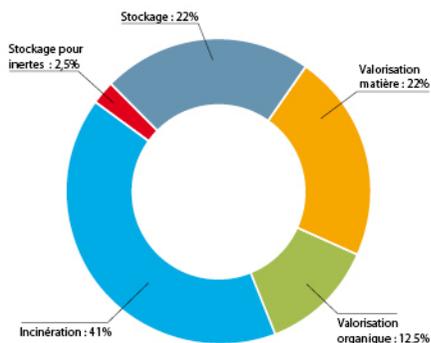
Couverture, fréquentation et ratios

	N° de déchèteries	N° de déchèteries admettant les déchets des professionnels	N° moyen de communes par déchèterie	N° moyen d'habitants par déchèterie	Taux de couverture de la population (%)	Fréquentation par habitant desservi	Apport moyen par visite (kg)	Tonnage total collecté	Taux de collecte (kg/hab/an)
Limousin	88	63	9	8 599	99	1,7	97	128 913	174
Corrèze	35	23	9	7 473	99	2,2	102	46 903	193
Creuse	18	18	14	6 686	96	1,7	113	19 069	154
Haute-Vienne	35	22	6	10 710	100	1,6	91	62 940	168

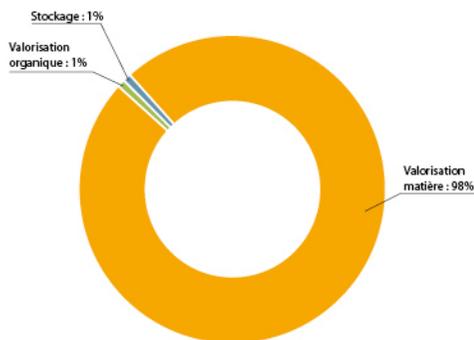


• Valorisation et recyclage

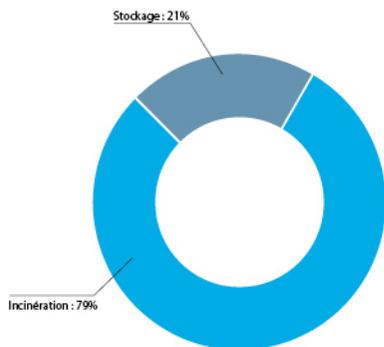
Destination des collectes



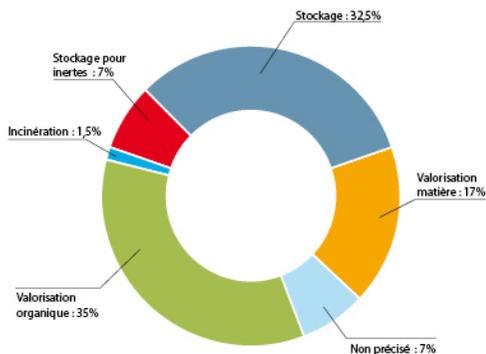
Destination des collectes sélectives



Destination des OMR*



Destination des déchets des déchèteries



• Les structures du réemploi

Le secteur du réemploi regroupe majoritairement des structures de type associatif, sans but lucratif et dont l'objet social est l'entraide, la solidarité auprès des plus démunis. Mais la mise sur le marché de biens et services marchands, place ces structures au rang d'entreprises classiques et dans des conditions de marché. C'est ce qui caractérise le secteur de l'économie sociale et solidaire : une recherche constante d'articulation entre utilité sociale, viabilité économique et viabilité écologique.

Liste des structures par département

entreprises-artisans associations

Corrèze (19)

- Antiquités Brocantes Pont Sarsonne
- Arbre
- Arcadour
- Brocante Jadis
- Cash Express Brive
- Comité d'Amis Emmaüs Brive Egletons
- Costa
- Croix Rouge Brive-la-Gaillarde Tulle Ussel
- Cuny
- Dépôt de Mulatet
- Eden
- La Trocante
- La Vie et Demie
- Leygo
- Moulin des Acacias
- Multi Troc
- Restos du Cœur Malemort-sur-Corrèze
- Soustre
- Troc de l'île
- Troc'N'Stock
- Va de l'Avant
- Vet'aimé
- Walter

Creuse (23)

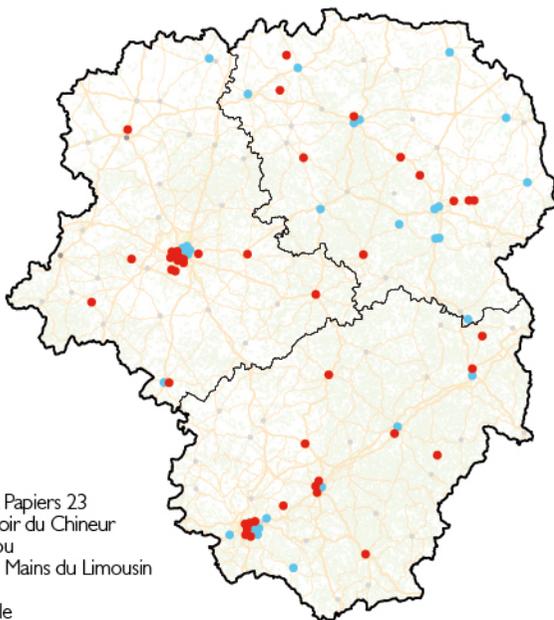
- Association Court-Circuit
- Association SOS Vie
- Aux Mille et une Trouvailles
- Brocante Service
- Cechetti
- Clavaud
- Croix Rouge Aubusson Auzances Bourgneuf Boussac Chambon sur Voueize Dun-le-Palestel Guéret La Souterraine

- Ctrl A
- Lacombe
- La Boite A Papiers 23
- Le Comptoir du Chineur
- Le Paillassou
- Les Petites Mains du Limousin
- Mestat
- Recyclabulle
- Station 23

Haute-Vienne (87)

- Aleas
- Andrea
- Association Maximum
- Cash Express Limoges
- Communauté Emmaüs Limoges
- Croix Rouge Limoges
- Demailly
- Dépôt Vente du Chataignier
- Easy Cash
- Envie Limoges
- La Boite A Papiers Sa
- La Collégiale
- Le Monde Allant Vers
- Monna Lisa
- Moulin de la Mie
- O Grenier
- One Tout Tri

- Respir
- Secours Populaire Français
- Taillemaud
- Tout Pour Bébé
- Troc 3000
- Troc de l'île
- Trocadore



Zoom sur...

5

ressourceries

en Limousin, représentant 32 ETP.

Traitement

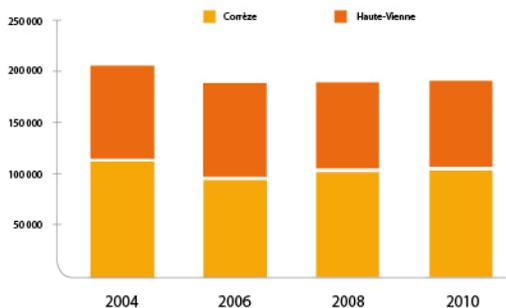


• Incinération et stockage

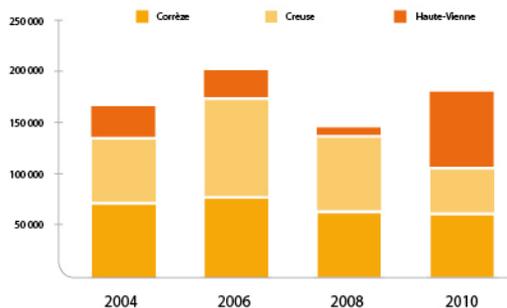
Données 2010 en Limousin

	N° d'unités de traitement	Tonnage de déchets entrant	N° d'unités de tri	N° d'unités de compostage	N° d'unités d'incinération	N° d'unités de stockage	Taux de valorisation matière	Taux de valorisation organique	Taux d'incinération et de stockage
Limousin	17	461 163	4	6	3	4	7,6	13,1	79,3
Corrèze	8	196 741	1	4	2	1	1,0	16,7	82,4
Creuse	4	48 977	2			2	10,9		89,1
Haute-Vienne	5	215 445	1	2	1	1	12,9	12,9	74,2

Évolution des déchets incinérés (t)



Évolution des tonnages stockés



• Production de chaleur et d'électricité par incinération (GWh/an)

Production d'électricité et d'énergie thermique (GWh)

	Chaleur	Électricité	TOTAL
Limousin	109	18	127
Corrèze	70	14	84
Creuse	0	0	0
Haute-Vienne	39	4	43

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Sources :

Les données présentées dans ce guide sont issues de www.sinoe.org tableau de bord pour piloter les politiques « déchets »

- Enquête nationale ITOM* 2010
- Enquête Collecte 2009 (ordures ménagères et assimilés)
- SINOE cartographie 2012

Pour en savoir plus...

- le site de la campagne "Réduisons vite nos déchets, ça déborde"
www.reduisonsnosdechets.fr
- l'offre de formation de l'ADEME
www.ademe.fr/formation
- l'offre éditoriale de l'ADEME (ouvrages gratuits)
www.ademe.fr/publications
- le tableau de bord SINOE pour piloter les politiques "déchets"
www.sinoe.org



ADEME
38 Ter, avenue de la Libération
BP 20259 | 87007 LIMOGES Cedex
Tél.: 05 55 79 39 34 www.limousin.ademe.fr

www.ademe.fr